

Comité permanent du droit des brevets

Seizième session

Genève, 16 – 20 mai 2011

ACCREDITATION D'OBSERVATEURS

Document établi par le Secrétariat

1. À sa première session tenue à Genève du 15 au 19 juin 1998, le Comité permanent du droit des brevets (SCP) a approuvé certaines questions d'organisation et de procédure, y compris l'octroi du statut d'observateur à un certain nombre d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées (voir le paragraphe 6 du document SCP/1/2).
2. L'annexe du présent document contient des renseignements sur l'organisation non gouvernementale Medecines Patent Pool, qui a demandé l'octroi du statut d'observateur aux sessions du SCP.
3. *Le SCP est invité à prendre une décision concernant la demande d'accréditation en qualité d'observatrice de l'organisation non gouvernementale visée dans le présent document.*

[L'annexe suit]

The Medicines Patent Pool

Nom de l'organisation

Medicines Patent Pool

Mandat et objectifs de l'organisation

The Medicines Patent Pool (ci-après dénommée "Pool") est une fondation indépendante à but non lucratif au sens des articles 20 et suivants du Code civil suisse. Elle a été créée à Genève le 16 juillet 2010, avec le soutien d'UNITAID.

La fondation a pour objectif d'améliorer la santé en offrant aux patients des pays à faible et moyen revenu un accès facilité à des médicaments de qualité, sûrs, efficaces, plus adaptés et plus abordables, au moyen d'un mécanisme volontaire de mise en commun de brevets dans le domaine des produits pharmaceutiques antirétroviraux, des antirétroviraux pédiatriques et des nouvelles associations de médicaments en dose fixe.

Le Pool accomplit sa mission en négociant avec les titulaires de brevets la mise en commun de leurs actifs de propriété intellectuelle et en les concédant sous licences à d'autres producteurs pour faciliter la production de médicaments génériques abordables adaptés à des conditions de ressources limitées. Le Pool a obtenu sa première licence des National Institutes of Health des États-Unis d'Amérique en septembre 2010. Cette licence porte sur une série de brevets relatifs au darunavir, médicament contre le VIH.

Le Pool offre un guichet unique novateur aux titulaires de brevets, aux fabricants de médicaments génériques et aux autres organisations souhaitant participer à la recherche-développement. Selon le modèle de la communauté de brevets, des brevets multiples sont regroupés et concédés sous licence par une seule entité, afin de réduire les coûts de transaction pour toutes les parties en cause. Dans le cas des médicaments, cela permet de produire sous forme de génériques des versions plus abordables et mieux adaptées de médicaments brevetés bien avant l'expiration des 20 années de validité des brevets.

Outre la réduction du prix des médicaments, le Pool vise à faciliter l'élaboration de médicaments contre le VIH qui soient mieux adaptés aux conditions de ressources limitées : par exemple, des médicaments qui ne nécessitent pas d'être réfrigérés, des formulations spéciales pour les enfants et des "associations en dose fixe" qui combinent plusieurs médicaments dans une seule pilule et facilitent le traitement pour les patients comme pour les prestataires de soins.

Le Pool est un modèle gagnant-gagnant, où les titulaires de brevets sont rémunérés pour le partage de leurs actifs de propriété intellectuelle, les fabricants de génériques trouvent des débouchés et les patients bénéficient plus rapidement de médicaments plus appropriés et plus adaptés à des prix plus abordables.

Le Pool a profité de son étroite collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et un large éventail d'offices de brevets nationaux et régionaux pour recueillir des informations sur la situation juridique des brevets portant sur les principaux médicaments contre le VIH. En avril 2011, la Base de données sur la situation juridique des brevets portant sur certains médicaments contre le VIH a été mise en ligne à l'adresse suivante : <http://www.medicinespatentpool.org/LICENSING/Patent-Status-of-ARVs>.

Représentants

Mme Ellen 't Hoen, directrice exécutive
M. Esteban Burrone, conseiller de direction
M. Chan Park, conseiller général
Mme Kaitlin Mara, directrice de la communication

Coordonnées

Medicines Patent Pool
150 route de Ferney
B. P. 2100
1211 Genève 2
Suisse
Tél. (bureau) : +41 22 791 6065
Tél. (mobile) : +41 79 825 4777
Mél. : eburrone@medicinespatentpool.org
Mél. général : office@medicinespatentpool.org
Site Web : <http://www.medicinespatentpool.org>

[Fin de l'annexe et du document]